

FAI-Art

Formation supérieure d'art
en espace public

Dossier pédagogique 2026

Mettre en scène
hors-les-murs :
premiers essais



Le stage	<hr/> 3
Public et prérequis	<hr/> 4
Public visé	
Prérequis	
Effectif	
Accessibilité et handicap	
Programme détaillé	<hr/> 5
Objectifs de formation	
Compétences visées	
Contenus	
Déroulé pédagogique	
Évaluation	
En amont	
Pendant	
Après	
Assiduité et suivi de l'exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
Formatrice	<hr/> 10
Informations pratiques	<hr/> 11
Inscription et candidature	
Sélection	
Financement	
Difficultés et réclamations	
Contactez-nous	<hr/> 11
La FAI-AR	<hr/> 12

Le stage

Cette formation est une introduction pratique et analytique aux spécificités de la mise en scène hors les murs.

En choisissant de créer hors les murs, le·la metteur·se en scène s'offre davantage qu'un nouvel espace scénique : il·elle entre en dialogue avec un contexte choisi pour influencer le sens et la réception de son œuvre. Dès lors, le choix des lieux, la manière de les aborder, les modalités d'accueil, de déplacement voir de participation du public deviennent des paramètres au service de la mise en scène.

Quel lieu de représentation choisir pour un projet donné ?

Comment s'appuyer sur le réel pour donner une autre dimension à sa création?

Comment s'assurer des conditions d'une bonne réception par le public ?

Quels codes relationnels sont inventés pour une autre relation au public, voire sa participation?

En mettant alternativement chaque stagiaire en position de mettre en scène et d'interpréter des propositions, cette formation vise à l'acquisition de repères, outils et méthodes pour mener à bien une mise en scène hors les murs. La méthode pédagogique proposée se base sur l'expérimentation et l'analyse de celle-ci. Elle permet aux metteurs·ses en scène déjà en activité de faire un état des lieux de leur pratique. Chacun·e apprendra ce faisant à découvrir ou mieux conscientiser le·la metteur·se en scène singulièr·e qu'il·elle est dans sa vision, son rapport à son projet et sa manière d'envisager sa relation à l'autre au sein d'une équipe.

DATES Du 16 au 27 novembre 2026

DURÉE 70 heures - 10 jours

La participation à ce stage implique du temps de travail personnel en autonomie en dehors des horaires de la formation (estimés à 5 à 10 heures)

LIEU Cité des arts de la rue et centre-ville de Marseille

INSCRIPTION Délais d'accès : inscription jusqu'au 16 octobre 2026

FORMATRICE Léa Dant, autrice et metteuse en scène, directrice artistique de la Cie Théâtre du Voyage Intérieur, artiste-pédagogue diplômée d'état

Public et prérequis

Public visé

Ce stage s'adresse à des artistes professionnel·le·s du spectacle vivant souhaitant acquérir les bases de la mise en scène dans des lieux non-dédiés, atypiques, hors les murs ou dans l'espace public : comédien·ne, interprète, performeur·se, scénographe, metteur·se en scène, plasticien·ne.

Elles s'adresse également à des metteur·ses expérimenté·es souhaitant ré-interroger ou nourrir leurs pratiques

Prérequis

- Être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle dans le spectacle vivant, comme interprète, performeur·se, scénographe ou metteur·se en scène.

Effectif

- Effectif minimum : 8 stagiaires
- Effectif maximum : 12 stagiaires

Accessibilité et handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

En cas de besoin d'aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter **Chantal Vasseur**, la référente handicap, à l'adresse suivante : accessibilite@faiar.org.

Programme détaillé

Objectifs de formation

- Mettre en lien les enjeux artistiques, dramaturgiques, techniques, spatiaux, de direction d'équipe et de relation au public d'un projet de création hors les murs,
- intégrer la singularité d'un lieu à investir dans l'écriture, le travail dramaturgique et les répétitions,
- appréhender les enjeux de transposition d'un projet hors les murs vers d'autres espaces,
- préciser son positionnement de metteur·se en scène et porteur·se de projet : forces, fragilités, atouts, originalité. Comment traduire cette singularité en choix et en actes dans un processus de mise en scène ?
- identifier les pièges et difficultés inhérents à une création dans des espaces non-dédiés.

Compétences visées

- Transmettre son projet à une équipe,
- planifier et encadrer un temps de répétition en équipe,
- intégrer la singularité d'un lieu à investir dans l'écriture, le travail dramaturgique et les répétitions,
- analyser et consolider son positionnement de metteur·se en scène et porteur·se de projet : forces, fragilités, atouts, originalité ? Comment traduire cette singularité en choix et en actes dans un processus de mise en scène ?
- identifier les pièges et difficultés inhérents à une création dans des espaces non-dédiés.

Spécificités du travail hors les murs :

- Choisir un lieu de représentation hors les murs adapté aux besoins d'un projet,
- faire des choix de mise en scène en fonction d'un espace scénique hors les murs,
- anticiper et s'adapter aux contraintes des répétitions et du jeu hors les murs,
- définir et orienter la relation avec le public, en connivence avec son équipe.

Contenus et déroulé pédagogique

Horaires de formation : 9h30-13h / 14h30-18h

Un planning détaillé sera remis à chaque stagiaire une fois leur participation validée.

Contenus

- Conception de propositions de mise en scène hors les murs : définition de l'intention, des espaces, des dispositifs techniques et scénographiques,
- réflexion et tentatives sur la conception de la relation aux spectateurs, voire leur participation,
- organisation et direction de temps de répétition,
- collaboration à la mise en œuvre de propositions d'autres stagiaires,
- méthodologie de retours : sur un processus de travail, sur une proposition artistique.

Modalités pédagogiques

La principale méthode d'apprentissage est celle de l'essai concret.

Chaque stagiaire expérimentera en un temps réduit le processus de travail du metteur en scène en étant dégagé·e de la pression du résultat. Chacun·e exercera en alternance le rôle de metteur·se en scène et d'interprète ponctuel·le des autres stagiaires, afin d'apprendre également par l'exemple. Il est à noter que le rythme du stage est soutenu et que du travail personnel est nécessaire en soirée.

La première semaine sera dédiée à un essai dans un espace extérieur mais non passant, à partir d'un inducteur proposé par l'intervenante (texte, image, morceau de musique,).

Cet exercice sera réitéré la deuxième semaine, mais à partir d'inducteurs proposés, dans l'esprit d'un mini-projet, par les stagiaires eux-mêmes. Ce second essai se déroulera dans un nouvel espace de travail. Chaque stagiaire aura donc l'occasion de s'essayer à deux exercices de mise en scène, et collaborera en tant qu'interprète et/ou membre d'équipe aux propositions d'autres stagiaires.

Pour chaque essai de mise en scène, les étapes de travail seront les suivantes :

1

Définir ses objectifs personnels pour le stage

L'intervenante accompagne chaque stagiaire dans l'auto-évaluation de ses compétences au regard des objectifs de la formation, ainsi que dans la définition de ses objectifs personnels pour ce stage en fonction de son expérience et de son projet professionnel.

2

Définir les axes de la mise en scène

Après l'attribution ou le choix d'un conducteur de projet, chaque stagiaire dispose d'un temps pour déterminer ses principaux axes de mise en scène, déterminer le lieu de la représentation et préparer sa répétition.

3

Mener à bien une répétition et présenter un essai de mise en scène

- Chaque stagiaire dispose d'un temps avec son équipe pour développer un essai de mise en scène en un temps réduit, faisant l'objet d'un temps de restitution collective.

4

Analyser sa pratique

Le travail de direction ainsi que l'essai de mise en scène présenté font l'objet de retours de la part de l'équipe de travail et de l'intervenante, sous forme de :

- Un retour individualisé de l'intervenante,
- un bilan du travail avec l'équipe mobilisée,
- un bilan collectif avec l'ensemble des participants.

Chaque niveau de retour est orienté vers des questions précises, selon une méthodologie transmise par l'intervenante.

Évaluation

En amont

En amont de la formation, un échange avec l'équipe pédagogique permet de s'assurer de l'adéquation du stage aux besoins professionnels du·de la participant·e.

Pendant

En début de formation, les formateurs accompagnent chaque stagiaire dans l'auto-évaluation de ses compétences au regard des objectifs de la formation, ainsi que dans la définition de ses objectifs personnels pour ce stage en fonction de son expérience et de son projet professionnel.

Le développement des compétences se fait grâce notamment à :

- Plusieurs exercices de mise en pratique en petits groupes, donnant lieu à des restitutions intermédiaires,
- l'intervenante assure un suivi collectif des stagiaires en accompagnant chaque groupe dans son travail, et propose des retours individualisés à chaque stagiaire.

Après

En fin de formation, un bilan collectif et des retours individualisés à chaud permettent d'évaluer si les objectifs sont atteints en fin de formation.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Un questionnaire complémentaire est adressé aux participant·e·s six mois après la formation, afin d'évaluer les acquis réellement tirés de la formation.



Assiduité et suivi de l'exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les participant·e·s et par l'intervenante permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- **Supports et outils pédagogiques :** dossier et programme pédagogiques remis aux participant·e·s en amont du stage, accès gratuit au MOOC *Create in public space* en préparation de la formation, dossier documentaire communiqué en fin de formation, accès à Internet, accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau. Accès gratuit à un espace documentation et ouvrages de référence, à un Environnement Numérique de travail et au MOOC *Les droits culturels en espace public : habiter, coopérer, créer...*
- **Moyens techniques :** salle de cours équipée de tableaux et vidéoprojecteurs ; espace adapté aux entretiens individuels ; espaces collectifs pour la restauration et la détente, mobilisation d'un parc de matériel technique au service des exercices de mise en scène.
- **Encadrement :** 1 formatrice et un régisseur présents en permanence sur la formation, 1 responsable pédagogique, 1 chargée de production.

Formatrice

Léa Dant

autrice et metteuse en scène, directrice artistique de la Cie Théâtre du Voyage Intérieur, artiste-pédagogue diplômée d'état

Léa Dant met en scène l'intime, comme miroir de l'humanité.

Elle crée des processus déclencheurs de la créativité des interprètes, des artistes et des participants d'ateliers qu'elle accompagne et écrit à partir de l'identité de l'autre.

Son savoir-faire et son rôle sont une forme de maïeutique, « un art de faire accoucher les esprits » comme le définissait Socrate.

Le fil conducteur de la trentaine de spectacles qu'elle a créés en France, au Brésil, au Danemark, aux Pays-Bas et au Portugal est le témoignage intime, sous des formes originales impliquant le public tels que des spectacles-parcours, un banquet, une bulle gonflée, du théâtre d'agora et des performances participatives dans l'espace public, ou encore des créations théâtrales visuelles et oniriques tels que des tableaux prenant vie.

Elle est titulaire du Diplôme d'État en qualité de professeure de théâtre. Elle a enseigné en école d'acteurs (Les Enfants terribles, Paris), à l'Université des arts scéniques (USPE° de São Paulo (Brésil), en Lycée Option Théâtre (Sotteville-lès-Rouen, 76) et Collège - Classe à Horaires Aménagés Arts de la rue (Châtelain, 17). Elle est formatrice au sein de la FAI AR – Formation supérieure d'art dans l'espace public (Marseille) où elle transmet la mise en scène et accompagne les projets de création des apprenties depuis 2015.

Informations pratiques

du **16**
nov
2026 au **27**
nov
2026

LIEU Cité des arts de la rue et centre-ville
Marseille

Délai d'accès : inscription jusqu'au 16 octobre 2026
(16/10/26 pour les dossiers AFDAS)

COÛT DU STAGE 4 200 € TTC par stagiaire

Inscription et candidature

Inscription et candidature en ligne jusqu'au **16 octobre 2026** sur www.faiar.org/formation-continue

En cas de demande de financement à un OPCO, le dossier de financement doit être déposé au plus tard un mois avant la date du début de stage.

Procédure d'inscription et de candidature :

- Inscription et candidature en ligne sur www.faiar.org/formation-continue,
- Entretien téléphonique avec l'équipe pédagogique pour évaluer la pertinence du choix de formation,
- Envoi d'un mail de prise en compte de l'inscription et de la candidature comprenant un devis, de la part de l'équipe pédagogique.

Une fois le devis réceptionné par le·la candidat·e, celui·celle-ci doit procéder à sa demande de financement, le cas échéant.

Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), France Travail, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au·à la stagiaire qui pourra entamer les démarches adéquates.

Sélection

Lorsque le nombre d'inscriptions et de candidatures est supérieur à celui des places disponibles, l'équipe pédagogique effectue une sélection des candidat·e·s sur la base :

- Des critères pédagogiques liés au bon déroulement du stage (mixité, homogénéité des profils, priorité donnée aux binômes...),
- Des possibilités de financements,
- De la date d'inscription et de candidature (priorisée par ordre d'arrivée).

La participation au stage est confirmée une dizaine de jours avant le début du stage par mail.

Difficultés et réclamation

Si le·la participant·e rencontre des difficultés pendant le stage, il·elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : formation.continue@faiar.org

Contactez-nous

Équipe formation continue

Mail : formation.continue@faiar.org

Téléphone : +33 (0)4 91 69 74 67

Adresse : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

Site web : www.faiar.org

La FAI-AR

Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien·ne·s, d'opérateur·rice·s culturel·le·s, d'agents de collectivités ou de professionnel·le·s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en œuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au cœur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et socio-politiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant·e·s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.



FAI- A^{rt}

Formation

supérieure d'art

en espace public

La Cité des arts de la rue
225 av. Ibrahim Ali
13015 Marseille

+33 (0)4 91 69 74 67
www.faiar.org



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Centre National du Cinéma et de l'Image Animée

RÉGION SUD
Centre Régional du Cinéma et de l'Image Animée

VILLE DE
MARSEILLE

(Aix-Marseille
université)



Qualiopi ➔
processus certifié
REPUBLIQUE FRANCAISE